



GRAYAN ET L'HOPITAL

bulletin municipal





SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Réalizations et projets municipaux	2
Informations générales	3-4
La Vie Grayannaise	
Bilan de la saison 2009	5
Bibliothèque - Golf	6
Ecole multisports	7
Les défibrillateurs, formation	7
Etat civil	7
Vœux du Maire	8
Repas des Anciens	8
Deux nouvelles entreprises	8
Route du Café, escale à Grayan	8
Scènes d'Été, programme 2010	8
Les événements de l'école	9
La Vie des Associations	
Grayan Anim'	10-11
Mini-Racing	12
Moto-Club des Esteys	12
Cyclo-Club Grayan	13
Nouveaux : La Roulotte des Artistes	14
Balata Golf Practice	14
Le Regain Grayannais	15
Communiqués	16

Bulletin Municipal de Grayan et l'Hôpital

Responsable de la publication : Le Maire
Rédacteur en chef : Michel Martin

Comité de rédaction :
Les membres de la commission n°2
du conseil municipal

Crédit photos :
Agnès Bezies, les associations de Grayan,
Mairie de Grayan
Gilles Montigny (Gurp TT couverture)
(reproductions interdites)

Ce numéro 17 a été édité
à 620 exemplaires

Conception-Impression :
Imprimerie Médulienne
33780 Soulac-sur-Mer
Dépôt Légal juillet 2002

LE MOT DU MAIRE

Mes chers amis,

Nous entendons tous parler du projet de réforme des collectivités territoriales. Ce projet, tel qu'il est présenté, bouleverserait l'organisation de nos territoires : communes, département, région. Il nous concerne tous.



Nous devons être vigilants de façon à ce que cette réforme ne soit pas appliquée car elle remettrait en cause l'existence et l'autonomie de nos communes rurales qui sont les cellules de base d'une démocratie vivante et proche des citoyens.

Depuis de nombreux mois, l'Etat se désengage de plus en plus en transférant aux Départements et aux Régions les compétences qu'il ne veut plus assurer, sans pour autant leur donner les moyens de les assumer.

Il est assez inquiétant de voir poindre de graves menaces pour l'avenir de nos communes et la représentation de nos territoires :

- création de postes de conseillers territoriaux qui remplaceraient les conseillers généraux et les conseillers régionaux et auraient ainsi la responsabilité de la gestion des cinq départements qui composent la Région. Ceci signerait la fin de la représentation de proximité des cantons, incarnée par les élus du Conseil Général.

- Risque de suppression d'une partie des compétences du Conseil Général avec diminution de ses ressources financières donc impossibilité d'aider nos communes rurales (aide aux personnes âgées, écoles, collèges, routes, sécurité, vie associative, sportive, culturelle...) qui risqueraient de devenir des "laissés pour compte".

- Incitation financière à la fusion de communes en "communes nouvelles". Ce regroupement se ferait sur la base du volontariat. Chaque petite commune aurait son maire qui perdrait une grande partie de ses compétences au profit du maire de la commune nouvelle.

En clair, comme le pensent certains, "les conseils généraux et les communes s'évaporeront" au profit de communautés d'agglomérations et de communes nouvelles (ou communautés de communes).

Le projet de commune nouvelle est à rapprocher du fonctionnement actuel des communes de Paris, Lyon et Marseille. Les prérogatives des maires de chaque petite commune seraient semblables à celles d'un maire d'arrondissement des villes évoquées ci-dessus. Chaque maire de petite commune aurait moins de pouvoirs et de prérogatives qu'actuellement puisque certaines décisions seraient prises par les conseillers des communes nouvelles.

Notre inquiétude est d'autant plus grande que la réforme de la taxe professionnelle conduira à une perte d'autonomie financière des collectivités locales.

Je termine mon propos en vous souhaitant, au nom de mes collègues et en mon nom, une année 2010 riche en belles surprises, petites joies et grands bonheurs.

Serge LAPORTE

Réalisations municipales en cours et à venir

Ce descriptif n'est évidemment pas exhaustif et vous pouvez avoir connaissance des comptes-rendus de conseils municipaux dans leur intégralité en consultant le site de la mairie : www.grayan.fr



Photo S. Wittorski

GIRATOIRE DE L'HOPITAL : Aménagement

Comme vous avez pu le constater, le décor artistique a été réalisé fin juillet.

En 2010, il est prévu de terminer l'aménagement du rond-point (pierres blanches et graminées) et d'installer l'éclairage.

Nous vous livrons, textuellement, l'explication donnée par Walter Notz, auteur du décor, de son œuvre :

« L'œuvre présentée ici suggère le chemin de St Jacques de Compostelle qui figure pour le pèlerin un voyage initiatique. Le premier pèlerin se retourne pour montrer au second la direction à prendre. Pendant ce voyage qui conduit ici à travers le Médoc, les Landes et les Pyrénées, s'opère une métamorphose en l'homme qui cherche à quitter l'opacité (personnage découpé) au profit de la transparence, voire de la clarté (personnage ajouré). L'ombre silhouette du second personnage, est placée derrière le premier et celle du premier derrière le second afin d'indiquer que le premier sera le dernier ou le dernier le premier ; en somme, il s'agit toujours du même personnage. »



GÎTES COMMUNAUX

Chaque gîte a été équipé de détecteurs de monoxyde de carbone et de présence de gaz propane. Par ailleurs, à ce jour, 16 gîtes auront été repeints intérieurement.

CAMPING

La politique de rénovation des blocs sanitaires se poursuit et celui des "chênes verts" vient d'être achevé. Montant des travaux 126 000 €.

De même 53 emplacements supplémentaires seront équipés électriquement pour la prochaine saison touristique.

ECOLE

La salle de motricité est entrée en fonction après les vacances de Toussaint.

Le montant des travaux s'est élevé à 137 922,69 €.



ATELIERS MUNICIPAUX ET SALLE POLYVALENTE

La maîtrise d'oeuvre pour l'extension des ateliers municipaux et la construction d'un local vestiaires/sanitaires de la salle polyvalente a été confiée, après consultations au cabinet d'architectes H27. Les travaux seront prévus au budget 2010.

SANITAIRES DE LA SALLE GUY LARTIGUE

Les travaux concernant la réhabilitation et la création de sanitaires aux normes handicapés débiteront en avril. La salle pourra toutefois continuer à être utilisée.

Informations générales

■ ASSOCIATION DE JUMELAGE NORD-MÉDOC BENIN (AJNMB)

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la commune avait accordé une subvention de 3000 € sur 3 ans à cette association qui œuvre en liaison avec la Ligue des Droits de l'Homme Béninoise.

La première partie du projet a été réalisée, à savoir la construction d'une pirogue (à l'effigie de Grayan). Cette pirogue sert de ramassage scolaire et a transporté 800 enfants en 3 mois. En effet, privés de transport, les enfants vivant dans cette cité lacustre de GANVIE ne peuvent se rendre à l'école (maternelle).

Pendant les vacances scolaires la pirogue transporte les pêcheurs ou les touristes. L'argent ainsi obtenu est utilisé pour l'achat de fournitures scolaires et de nourriture.

La prochaine étape, à laquelle participe modestement la commune, ainsi que Soulac et le Conseil Régional, est la construction d'une école maternelle.

AJNMB : Mairie de Saint-Vivien de Médoc
Président : Louis BAILLON
Tél. : 05.56.09.41.34



■ TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas est fixé à :
1,95€ pour les enfants
2,67€ pour les adultes

■ ZONE ARTISANALE

Après avis des organismes concernés le projet relatif à la parcelle E1137 en bordure de la route départementale est abandonné au profit de la parcelle E1141 située derrière l'entreprise Strato Compo.

Cette parcelle pourrait être scindée en 8 lots d'environ 1200 à 1300 m² avec création d'une voie d'accès intérieure partant de la route départementale et empruntant l'accès de l'ancienne décharge afin de desservir chaque lot.

Des études sont donc lancées et seul un estimatif préalable des travaux à réaliser permettra de définir la faisabilité du projet.

■ DIAGNOSTIC ENFANCE-JEUNESSE

Suite au questionnaire adressé par la CAF aux 672 familles allocataires de la CDC de la Pointe du Médoc ayant au moins un enfant âgé de 3 à 11 ans (voir précédent BM) 233 réponses ont été retournées. Au total ce sont 348 enfants qui sont concernés par le résultat de l'enquête sur les 958 âgés de 3 à 11 ans de la CDC.

Les trois principales préoccupations que partagent les parents sont :

- l'absence de possibilité de garde
- le coût élevé
- les distances importantes qui les séparent de leur lieu d'habitation ou d'emploi et du lieu d'implantation de service ou d'autres solutions d'accueil.

Suite à ce questionnaire et en attendant les améliorations souhaitées, la CAF rappelle les principales aides et lieux d'informations.

• Principales aides CAF liées aux enfants :

Le Paje* : comprend la prime de naissance ou d'adoption, l'allocation de base, un complément libre choix d'activité, un complément libre choix de mode de garde.

L'allocation de soutien familial si l'enfant est privé d'aide de l'un de ses deux parents.

L'allocation de rentrée scolaire vous aide à assumer le coût de la rentrée pour vos enfants de 6 à 18 ans.

Les allocations familiales à partir du deuxième enfant.

Le complément familial à partir du troisième enfant après le 3^{ème} anniversaire du dernier.

* sous condition de ressources

• Des lieux d'information

Un Point Service Caf

Mairie de Soulac-sur-Mer - 05 56 73 29 29

Mairie de Saint-Vivien de Médoc - 05 56 09 40 17

Relais d'assistantes maternelles communautaires

Communauté de Communes

rue Mal. d'Ornano - Soulac-sur-Mer - 05 56 73 29 26

Association d'Action Prévention Petite Enfance Médoc

appem@hotmail.fr - Mme Leborgne 06 80 62 27 18

Rencontre Parents-Enfants, tous les jeudis entre 15 h et 18 h à Grayan et l'Hôpital.

Association de Soutien aux Familles du Médoc (ASFM)

Talais - patrickletellier@aliceadsl.fr - 06 66 45 84 67

Des accueils peri-scolaire et de loisirs, renseignement auprès de votre mairie.

Informations générales

CREATION DU SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif)

Suite à la décision de créer un SPANC il est décidé :

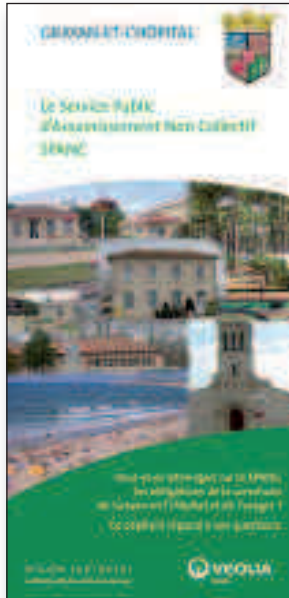
- sa mise en place effective au 1^{er} janvier 2010 ;

- il s'agira d'une gestion directe avec recours à VEOLIA comme prestataire de service ;

- le budget fera partie intégrante du budget assainissement déjà existant ;

- le montant de la redevance annuelle sur les usagers pour le contrôle/diagnostic d'installation existante à compter du 1^{er} janvier 2010 est fixée à 16,12 € HT ;

- la facturation aux usagers sera établie par VEOLIA semestriellement en sus de la facture d'eau.



Le Service Public
d'Assainissement
Non Collectif

Ce service a pour mission de :

- **Contrôler** la conception, l'implantation et la réalisation des systèmes neufs.
- **Vérifier** la conception technique et la conformité des services existants.
- **Contrôler** tous les 4 ans le bon fonctionnement des installations et leur entretien régulier.
- **Contrôler** la mise en service des installations anciennes

Le Service Public
d'Assainissement Non Collectif

VEOLIA EAU
0811 902 903
24h/24 - 7j/7*
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UNE LIGNE FIXE

*Pour toutes questions relatives
à votre abonnement :
du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h

Dans le cadre de son programme départemental le Conseil Général a octroyé une aide de 3740 € pour la mise en place du SPANC.

Une installation d'Assainissement Non Collectif

Qu'est-ce qu'un système d'assainissement non collectif ?

C'est un dispositif d'assainissement individuel permettant d'assurer de manière autonome (c'est-à-dire sans être raccordé au réseau collectif) la collecte, le pré-traitement et la dépollution des eaux usées domestiques avant leur rejet dans le milieu naturel.

➤ Le système comprend en général :

1 - un dispositif de collecte

il comprend l'ensemble des canalisations de l'habitation, hors réseau pluvial,

2 - une fosse toutes eaux

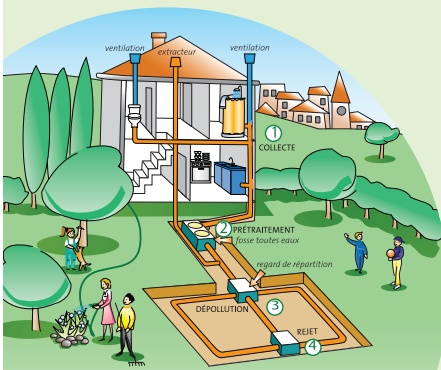
cette fosse permet un pré-traitement,

3 - un épandage

à travers des matériaux filtrants de type tranchée à sable ou filtre à sable, l'épandage assure la dépollution des eaux collectées,

4 - un système de rejet

ce système assure la dispersion dans le sol ou un rejet dans un milieu superficiel (fossé, rivière...).



Quelles sont vos obligations en matière d'assainissement ?

Le Code de la Santé Publique vous oblige à doter votre habitation d'une installation d'assainissement non collectif si vous habitez dans une zone sans assainissement collectif.

Votre système d'assainissement doit respecter l'environnement. Une fois mis en place, vous devez veiller à son bon fonctionnement et à son entretien régulier.

Quelles sont les règles à respecter ?

➤ D'une manière générale :

le dispositif d'assainissement autonome doit être implanté, conçu, dimensionné et entretenu de façon à ne présenter aucun risque de pollution ou de contamination des eaux superficielles et souterraines (pas de rejet vers les réseaux d'eaux pluviales par exemple).

➤ Pour l'installation :

elle doit être réalisée par une entreprise spécialisée afin de garantir son adaptation aux caractéristiques du sol. Les normes en vigueur (bon transit des eaux usées, ventilation, séparation des eaux pluviales, étanchéité des équipements,...) doivent être respectées.

➤ Pour l'entretien :

la fosse toutes eaux doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans et ses matières éliminées (mise en centre de traitement ou usine de dépollution des eaux usées).

La conformité de vos installations et leur bon entretien seront contrôlés par Veolia Eau.



Comment se vérifie la conformité de vos installations ?

➤ Si votre dispositif est déjà installé :

Après avoir pris rendez-vous, des agents spécialisés se rendent chez vous pour effectuer le diagnostic de votre installation et vous conseiller sur l'entretien de votre équipement. Lors des tests qui se font en votre présence, tous les points d'eau intérieurs et extérieurs (gouttières), les regards, doivent être accessibles.

À l'issue de la visite, le technicien vous délivrera un avis sur l'état de votre installation.

➤ Si vous faites construire, avant tous travaux :

Dès l'instruction de votre permis de construire, des agents de Veolia Eau prennent contact avec vous pour étudier la conception, l'implantation et la réalisation du dispositif d'assainissement.

Un contrôle de conformité devra être effectué avant le remblaiement.





La Vie Grayannaise

BILAN DE LA SAISON 2009

Camping du Gurp

La saison touristique a été tout à fait satisfaisante puisque le chiffre d'affaire est en augmentation de 13.5% environ (les chiffres exacts pourront être communiqués lors de la présentation du budget 2010 et du compte administratif). La semaine où la fréquentation a été la plus importante est celle du 25 au 31 juillet avec une moyenne journalière de 951 emplacements occupés (sur un total de 1000) avec un pic de 982, le 28 juillet.

	Personnes	Nuitées	Emplacements
2008	13 629	120 887	39 626
2009	15 985	137 968	45 127

Les terrains de tennis, refaits en cours d'année, ont été également beaucoup plus fréquentés que l'été dernier : 2009 : 423 Heures (2 750 €) - 2008 : 264 Heures (1 700 €)

A signaler que les animaux prennent aussi des vacances puisque on dénombre 4928 « nuitées » qui ont rapporté la somme non négligeable de 7392 € (à 1,50 € par jour)

Origine géographique des touristes

	2009		2008	
• Allemagne	11 531	75,7 %	9 964	73,5 %
• France	2 664	17,3 %	2 885	21,2 %
• Pays-Bas	450	3,2 %	432	3,2 %
• Suisse	189	1,3 %	138	1,0 %
• Angleterre	159	1,0 %	103	0,7 %
• Belgique	87	0,6 %	107	0,8 %
• Divers	142	0,9 %		

En ce qui concerne les travaux réalisés, le nouveau parking a été apprécié (attention de bien respecter les emplacements réservés aux handicapés) et le bloc sanitaire rénové a été terminé pour débiter la saison.

De nouvelles réalisations sont envisagées et devront être inscrites, pour certaines, au budget 2010 : les sanitaires au niveau du parking, garage à vélos agrandi et accès modifié pour dégager la voie réservée aux urgences, aménagements pour handicapés (fauteuil de type TIRALO à chaque poste de secours)...

En raison du beau temps qui s'est maintenu, la saison (ouverture du camping et surveillance de la plage) a été prolongée d'une semaine pour s'achever le 20 septembre 2009.

Nous n'avons heureusement à déplorer aucun incident majeur au niveau de la surveillance de la baignade. A ce sujet, nous remercions les MNS pour leur travail de prévention efficace et les diverses interventions qu'ils ont été amenés à effectuer.

Gîtes

Une saison en demi-teinte pour 2009 et un chiffre d'affaire sur l'année inférieur de 12,7 % à celui de l'année dernière. 85750 € contre 98 200 € en 2008.

CAP 33

Comme chaque été, l'équipe de CAP 33, composée cette année de 10 personnes, pour la plupart fidélisées et sous la direction, pour la 3^{ème} saison consécutive, de Thomas FAILLAT a proposé ses animations en partenariat avec des associations Grayannaises : Grayan Anim', 3R plage et surf pour tous, AS Grayan Nord Médoc, Balata Golf, ... La fréquentation est à peu près équivalente à 2008 (8389 personnes contre 8220, dont 1688 pour le CAP 33 Junior) avec une forte augmentation pour les découvertes gratuites : fitness, tir à l'arc, badminton.

De nouvelles activités ont été proposées : danse, réflexologie et bilan de santé, yoga, tournois de basket et de beach volley, golf.



Les tournois de plage, notamment volley et beach volley ont très bien fonctionné.

Les tournois de pétanque regroupent toujours une population d'habitues : plus de 400 joueurs se sont donnés rendez-vous sur le terrain de pétanque du Gurp, que ce soit le dimanche après-midi ou le mardi soir.

L'activité golf a également très bien fonctionné grâce aux structures de l'association Balata Golf qui, en relation avec CAP 33, a permis de faire découvrir cette pratique au public local et estivant.

Le bilan est donc tout à fait positif pour cette saison 2009. Par contre, l'action éducative qui avait été envisagée auprès des jeunes touristes qui « squatent » le parking du Gurp à une heure tardive n'a pu être concrétisée, le financement auprès de la préfecture n'ayant pas été obtenu.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque compte actuellement 594 lecteurs venant principalement de Grayan (452) et des communes environnantes. Plus de 9000 livres et 450 CD musique sont proposés aux adhérents. La bibliothèque fonctionne avec un budget de 5 500 € attribué par la municipalité mais également avec la Bibliothèque Départementale de Prêt qui lui prête environ 2000 livres et 200 CD renouvelables tout au long de l'année. Des soirées lectures sont régulièrement organisées sur différents thèmes et à chaque fois un public nombreux et fidèle y assiste.

Depuis le mois de novembre, Michel Rigault, propriétaire à Grayan, a rejoint comme bénévole l'équipe de la bibliothèque, ce qui permet d'étoffer le service aux lecteurs mais également de monter différents projets (expo, soirée lecture, conférence etc...).

Une rencontre avec l'association de Vendays-Montalivet « Les Tradinaires » a eu lieu le 22 janvier à la bibliothèque. Lecture de texte et discussions en patois ont été le fil conducteur de la soirée.

Le jeudi 25 février une conférence sur Jean Monnet aura lieu à la salle Guy Lartigue à 20 h 30. Jean Monnet est l'un des fondateurs de l'Union Européenne. Le conférencier sera M. Franck Laporte.

Le 9 avril une soirée lecture avec Huguette Hervieu sur les prix Goncourt, Renaudot, Fémina etc..., aura lieu à la bibliothèque à 20 h 30.



Petit rappel : l'inscription et le prêt des livres sont gratuits sur présentation d'une pièce d'identité. Accès internet gratuit. Tél : 05 56 09 58 29

Horaires d'ouvertures :

Lundi 10 h 30 - 12 h 30. Mercredi 10 h 30 - 12 h 00
Jeudi 16 h 00 - 18 h 30. Samedi 14 h 30 - 17 h 00

LE GOLF

Un article récent, publié dans votre quotidien habituel, donnait une interview de notre Maire Serge LAPORTE, concernant le projet.

Il rappelait que le terrain de 60 hectares, situé en face du stade, faisait partie à l'origine d'une « section de commune » qui n'a plus d'activité depuis 40 ans. Aussi, il pensait pouvoir en obtenir le transfert à la commune, comme prévu par la législation. Mais la loi imposant que la procédure soit prononcée par le représentant de l'Etat dans le département, le Sous-Préfet demande de fournir à l'administration les pièces permettant de définir « le périmètre et la consistance de la section de commune », pièces introuvables.

En dernier recours le Tribunal Administratif a été saisi et devrait à son tour saisir le Conseil d'Etat.



Par ailleurs le projet continu d'avancer dans les autres démarches :

Plan Local d'Urbanisme en révision, l'étude d'enfouissement de la ligne à haute tension se poursuit et aux dernières nouvelles, Alma France, le promoteur, est toujours dans la course.

Dans l'immédiat, les amateurs de Golf se consolent sur le practice du BALATA GOLF (près de 400 participants).





ECOLE MULTISPORTS



C'est reparti pour une nouvelle saison, toujours animée par Jean-Patrick Sanchez.

Actuellement, 20 jeunes de 6 à 11 ans repartis en 2 groupes participent aux activités offertes le mercredi matin.

Il reste, éventuellement, encore quelques places dans le groupe des plus jeunes (6-8 ans).



ETAT CIVIL 2ème semestre 2009

DECES

Jean DUBOURG, 86 ans, le 27 juin
Rose CASTRECHINI, ép. SPIRITIGLIOZZI, 86 ans, le 9 juillet
Jean BARRAT, 87 ans, le 10 juillet
Ernest DEFRÈNE, 68 ans, le 26 juillet
Jacques BELLIOT, 84 ans, le 16 août
Liliane LAGUILLOMY ép. DEMONTROND, 77 ans, le 3 octobre
Jean GILBERT, 58 ans, le 1er novembre
Pierre DEGOUT, 62 ans, le 5 décembre

MARIAGES

Claude DUCHENI et Hervé FOULON, le 10 août
Nouchka TRZEPIZUR et Michel LOUIS, le 21 août
Emilie BAREILLE et David BAGAT, le 5 septembre
Marie-France VIDEAU et Hubert DAVID, le 19 septembre
Claudine LABONNOTE et Pierre LANÇON, le 26 septembre



NAISSANCES

Enzo, François HAVIEZ le 05 septembre 2009 à BORDEAUX
Nolan GRIMARD le 29 octobre 2009 à LESPARRE



FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.



Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à 30 % de chances de survie sans séquelles. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les 5 minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Pour rappel : appeler le 15, le 18 ou le 112

La mairie dispose de 3 défibrillateurs mis à disposition l'été pour les postes de secours du Gurg, Euronat Centre et Euronat Sud.

Fin novembre à l'initiative de la municipalité, une formation a été organisée par la protection civile en direction des représentants d'associations : Regain, Grayan Anim', ASGNM, Vétérans du Gurg, Moto Club des Esteys, Mini-racing.

Avant une manifestation, un responsable, ayant suivi la formation, pourra emprunter ce type d'appareil à la mairie selon les mêmes modalités que lorsqu'on retient une salle.

Il est envisagé d'organiser une nouvelle session de formation et d'acquérir un 4^{ème} défibrillateur.





VOEUX DU MAIRE ET REPAS DES ANCIENS



En ce dimanche 10 janvier, suivant le rite habituel, notre maire Serge LAPORTE présentait les vœux de bonne année aux Grayannais. Il dressait un bilan des réalisations communales et évoquait les projets ainsi que les futures réformes concernant les collectivités territoriales. A noter que la salle était un peu exiguë pour accueillir tout le monde mais qu'il n'est pas envisagé de travaux d'agrandissement pour le moment ... ! Puis, après le traditionnel apéritif accompagné d'un buffet très apprécié, les anciens prenaient place dans la grande salle pour leur repas annuel, accompagné cette année en musique par le quintet « Jazz et musette » et le chanteur improvisé habituel, Daniel.

En résumé, d'après les avis des convives, ce fut une journée agréable et nous espérons pouvoir nous retrouver tous au complet l'année prochaine.



NOUVELLE ENTREPRISES

OPTIMHOME.com

1^{er} réseau immobilier à domicile

James DRAI, agent mandataire Gironde
12 bis, chemin de la Franque
Tél. 06 83 83 21 61 _ e-mail : james.drai@optimhome.com
www.drai.optimhome.com

L'HEURE DOUCE

Salon de coiffure mixte

18 bis, rue des Goélands
Tél. 05 56 41 67 93
ouvert : mardi - mercredi - jeudi : 9h - 12h • 13h30 - 18h30
vendredi 9h - 19h • samedi 8h30 - 17h

ROUTE DU CAFE, ESCALE À GRAYAN

Dans la nuit du 28 octobre 2009, le bateau Région Aquitaine - Port Médoc navigue en convoi vers le Havre pour prendre le départ de la Transat Le Havre - Puerto Limon au Costa Rica.



Les conditions de navigation sont plutôt bonnes, mais à 2 heures du matin un bruit et un choc, c'est une collision avec un bateau de pêche. Une course folle contre la montre débute : trouver les équipes, la matière première, pour fabriquer le morceau d'étrave manquant.

A Grayan, c'est l'ébullition : rentrer les moules, attaquer les préparations, fabriquer l'étrave.

Les ateliers de STATOCOMPO restent ouverts jour et nuit pour gagner l'épreuve. Pari réussi : le morceau d'étrave part au dernier bac pour être greffé sur le bateau. Le skipper qui porte depuis plus de 20 ans les couleurs du Médoc pourra prendre le départ et porter avec son bateau sur les mers du globe un peu de savoir-faire Médocain.

Aux dernières nouvelles, Lalou ROUCAYROL et son coéquipier étaient de retour le samedi 30 janvier à Port-Médoc sur leur trimaran. Ils ont terminé 3^{ème} de cette transat Jacques Vabre.

SCENES D'ETE

Devant le succès remporté en 2009 une programmation est reconduite dans le cadre des « Mardis de l'Été ».

Ces animations, gratuites pour les spectateurs et subventionnées à 50 % par le Conseil Général, permettent de proposer des spectacles originaux et de qualité très prisés par les touristes. Par ailleurs c'est une occasion supplémentaire de mettre en avant notre commune, la publicité étant largement relayée par les plaquettes diffusées dans toute la Gironde par le Conseil Général.

Programme Été 2010

MARDI 20 JUILLET - 21h30 - EGLISE DE GRAYAN

« LA GUINADA » *Musicas recuperadas*.

Sexteto de tango composé d'un quatuor de guitares, d'un bandonéon et d'une contrebasse. Le vrai tango argentin.



MARDI 3 AOUT - 21h30 - Le GURP

« FANFARE EYO'NLE ». Alliage de musiques festives béninoises et de musique jazzy des fanfares de rues – cuivre, danses, chants et percussions (8 musiciens).

MARDI 10 AOUT - 21h30 - Parc de la maison des associations

« TEDDY COSTA AND THE THOMPSONS » Spectacle musical et humoristique. Répertoire blues mêlant le rock and roll, le swing, le jazz et la country par 4 musiciens en costume d'époque

MARDI 17 AOUT - 21H30 - Salle Guy Lartigue

« LE BAL DES OURS » Cie Vert Paradis. Bouffonnerie musicale autour de deux comédies d'Anton Tchekhov. Pièces féroceement comiques proches du Vaudeville.



L'AGENDA DES EVENEMENTS DE L'ECOLE.

L'école de Grayan, qui fait partie du RPI Talais-Grayan-Vensac, accueille cette année 69 élèves entre 4 et 8 ans.

- Classe de Mlle Gessler Laetitia, adjointe : 28 élèves (14MS/14GS)
- Classe de M. Sauvêtre Jérémie, adjoint : 21 élèves CE1
- Classe de Mme Deville Geneviève, directrice : 20 élèves de CP

Fidèles à leurs postes, les employés de mairie ou du SIRP contribuent au bon fonctionnement de l'école :

Il s'agit de : Mme Almont Agnès (aux fourneaux), Mme Jouison Brigitte (Atsem et garderie), Mme Mora Colette (aide à la restauration, accompagnement dans le car), Mme Marchand Sigrid (EVS aide administrative), Mlle Girardeau Laetitia (surveillance, garderie, aide dans les classes élémentaires), Mme Goineau Marie-Andrée (entretien des locaux) sans oublier Mr Truccolo Denis (bus). S'est ajoutée à cette équipe cette année Mme Daspet Elisabeth (surveillance et entretien des locaux).

Nous avons de nouveaux locaux qui accueillent les maternelles de l'école, ce qui a permis aux enseignants de réutiliser comme auparavant la salle de motricité.

D'autres projets sont à l'étude pour le trimestre prochain. Vous en saurez plus lors du prochain bulletin.

En attendant, bonne année à tous !

L'équipe enseignante.



Vous n'êtes pas sans savoir qu'il a neigé, puis verglacé à Grayan. Si cela a posé problèmes aux adultes, les enfants, eux, se sont régalés à avaler des flocons, toucher la neige, faire des boules de neige, tenter des glissades comme des petits Norvégiens !

Octobre

Les enfants de maternelle se sont transformés en petits vendangeurs le temps d'une demi-journée sur l'exploitation de M. et Mme Bertrand à Vensac.



Les Moyens et les Grands sont allés au cinéma de Lesparre voir le film « Le petit rône ». Ils ont bénéficié également d'un spectacle à l'école mettant en scène une violoniste.



L'Amicale Laïque "histoire de mômes" a offert une belle après-midi de Noël avec un spectacle, des cadeaux et un goûter en présence du Père Noël ! Les 69 enfants de Grayan avaient fait un pari : chanter tous ensemble ! Le Père Noël a beaucoup aimé. Il est également passé à l'école pour y déposer des cadeaux collectifs pour les classes. Mais personne ne l'a vu.



Janvier

Les classes de CP et de CE1 ont rendu visite aux pompiers de Soulac. Ils ont pu visiter la caserne, monter dans les véhicules, essayer les habits des pompiers, se tester avec la lance à incendie, et dialoguer avec les pompiers qui se sont montrés accueillants et très à leur écoute.

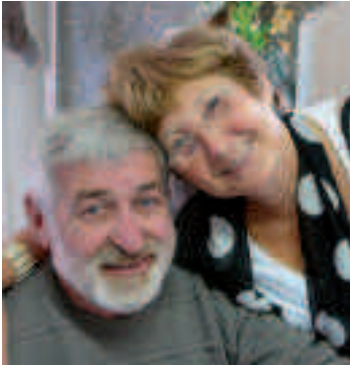
Février

Tous les élèves du RPI partent en sortie sur Bordeaux voir une pièce de théâtre à "La Pergola" de Caudéran, intitulée : "Les contes du chat perché" de Marcel Aymé. Cette sortie est largement financée et organisée par l'Amicale Laïque.

Les élèves de Maternelle en profiteront pour visiter le CAPC (Musée d'Art Contemporain), les CE1 iront au Musée d'Aquitaine. Quant aux CP, ils visiteront La Tour d'Honneur de Lesparre, puis prendront le train pour se rendre à Caudéran.



La Vie des Associations



Notre ami Bruno BELTRAMI nous a quitté le 28 janvier 2010 après une très longue lutte contre la maladie. Impliqué dans plusieurs associations (Regain, Grayan Anim', Musicomédiens, GR la pointe...) il était unanimement apprécié pour sa gentillesse, sa bonne humeur et sa disponibilité.

Au nom de tous ses amis, le comité de rédaction présente ses très sincères condoléances à Claire et à sa famille.

Grayan Anim'

14 juillet

Les festivités se sont déroulées dans une excellente ambiance due en grande partie à la venue de nombreux visiteurs sur le stade où se tenait le vide-greniers. 150 exposants occupaient la pelouse depuis l'aube et les parkings extérieurs le long de la route de l'océan n'ont pas désempilé de la journée.

Les autres animations ont également remporté un beau succès, en particulier l'association de motards « les Cylindrées Soulacaise » venue avec 14 magnifiques machines et offrant un baptême à moto pour les plus jeunes (avec parfois aussi quelques adultes), excellent souvenir pour tous.

Les jeux et les structures gonflables mis en place ont occupé les enfants durant toute l'après-midi. Les grillades du midi et du soir sont venues à bout de toutes les provisions prévues, dépassant les prévisions des organisateurs. La journée s'est achevée par le traditionnel bal et le feu d'artifice toujours très apprécié des spectateurs et de fait une fois encore il a été à la hauteur de sa réputation, original et servi par un vent quasi nul qui a permis d'en profiter en toute sécurité.



Fête de l'Hôpital

La traditionnelle fête de l'Hôpital a rencontré un succès dépassant les années précédentes, notamment auprès des enfants. Les stands de tir à l'arc et sarbacane affichaient complet dès l'ouverture puis ce fut le tour des structures gonflables, les jeux géants éveillaient la curiosité des petits autant que des grands. Une quarantaine d'é-

quipes aux noms parfois surprenants (les nulards, les redoutables, olive etc...) ont disputé le concours de pétanque.

Le club de motards « les Cylindrées Soulacaïses » a rejoint la fête en début d'après-midi pour offrir à tous ceux qui le voulaient une virée en moto. Autant de participants que pour le 14 juillet se sont laissés tenter pour la promenade pétaradante. Le repas paëlla affichait complet 2 heures après l'ouverture des inscriptions, une soirée des plus réussies grâce à l'orchestre « Oncle Strongle » en première partie, relayé ensuite par Thierry Combeau pour le bal en plein air, sans oublier le feu d'artifice vers 22 h 30 qui ponctuaît le pic d'affluence à l'Hôpital.

Belle journée, bonne ambiance et excellente météo, que demander de plus ?



Soirée Marocaine

Le repas préparé et servi par le personnel du restaurant « la tente Marocaine » ainsi que la prestation de deux danseuses marocaines ont largement contribué au succès de cette soirée.





GR La Pointe

Course des Pères Noël

La journée s'est déroulée dans des conditions idéales : grande affluence de participants, météo fraîche et un peu venteuse certes mais agréable tout de même. Le Père Noël et sa calèche étaient au rendez-vous pour la plus grande joie des tout-petits qui ont pu chacun leur tour faire une promenade dans Grayan. Un stand de maquillage était également à la disposition des petits et aussi des plus grands qui le souhaitent.

Le départ de la randonnée de 13 km était donné à 14 heures avec 84 marcheurs puis à 14 h 15 les enfants pour la course correspondant à leur âge 500 m, 1 km ou 1 km 500 avec 52 participants. A 15 heures la course des Pères Noël réunissait 180 coureurs pour un parcours de 13 km. Notons la participation de plusieurs Grayannais dont Caroline Pivoteau, Franck Fleury, Julie et Philippe Béziès, Michaël Gris et Christophe Demougeot. L'animation musicale durant l'après-midi était assurée par le duo « Méli-Méلودie » sur leur quadricycle très original. Puis vint l'heure de la remise des prix en présence de Pascale Got, député, Serge Laporte, maire de Grayan et conseiller général ainsi que les maires et représentants des communes de la CDC.



Puis vers 18 heures le bouquet d'artifice et l'apéritif offerts par la municipalité. A 20 heures un buffet était servi par Grayan Anim' à tous les bénévoles et sponsors.

Prochaines manifestations

5 avril : Sardinade

8 et 9 mai : Fête du Renouveau

21 juin : Fête de la Musique

14 juillet : Fête Nationale

21 août : Fête de l'Hôpital

23 octobre : Repas à thème

19 décembre : Course des Pères Noël



Depuis le mois de septembre, les randonneurs de G.R. LA POINTE sont de nouveau sur les chemins. Début octobre, une vingtaine de marcheurs ont pris le train à la gare de Soulac pour une visite du vieux Bordeaux. Guidés par Robert Lagadeuc qui en excellent historien amateur avait préparé un parcours permettant de se faire une idée plus précise sur l'architecture et le passé historique de Bordeaux. Sortie pluvieuse au parc ornithologique du Teich au mois de novembre mais entre les gouttes les marcheurs ont pu observer tout au long du parcours les habitants à plumes du site. Le midi heureusement le repas était prévu au restaurant du parc où chacun a pu se sécher et se restaurer dans une ambiance très amicale avant de reprendre la visite sous un temps plus clément. Sorties prévues pour 2010 : Week-end « Entre-deux-Mers » au mois de février, randonnée nocturne le 23 avril, séjours de 4 jours sur l'île de Ré au mois de mai et dans les Pyrénées au mois de juin.

Jours de marche :	lundi	14 h 00 - 15 h 30
	Mardi	14 h 00 - 16 h 00
	Mercredi	14 h 00 - 16 h 00
	Vendredi	10 h 00 - 12 h 00

Renseignements : 06 88 59 69 31.

Le Mot de la présidente

Quelques mots pour remercier toutes les personnes (bénévoles, sponsors), qui, chacune, grâce à leur participation et leur aide permettent à Grayan Anim' d'organiser des fêtes et animations dans les meilleures conditions possibles. D'autre part personne n'ignore que je ne vais pas me représenter à la présidence de Grayan Anim'... lors de la prochaine assemblée générale fin janvier, l'élection du nouveau bureau nous apprendra quelles seront les personnes qui le constitueront.

Je me dois de remercier beaucoup de monde : la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle apporte ainsi que son personnel mais aussi et surtout toute l'équipe qui m'a accompagné pendant ces quatre années et dont le travail a porté ses fruits. En effet, la renommée de Grayan n'est plus à faire en matière d'animation, mais surtout nous avons tous en commun le souci et l'objectif essentiel de réunir le maximum de personnes de la commune et des environs pour que de temps en temps, tout au long de l'année, elles se rencontrent et passent un bon moment ensemble.

Agnès Béziès



Mini Racing

La saison 2009 s'est terminée le dernier week-end d'août avec l'organisation de la coupe de France dans la catégorie « piste-électrique ». Cet épreuve a réuni les meilleurs pilotes nationaux qui ont autant apprécié la piste du Gurp que la plage.



Félicitations à Jérémy Desmond du club de Grayan qui se classe 8^{ème} au final sur sa piste. La victoire revient à Lucas Urbain, sympathique pilote venu de Longwy, très en forme en ce moment car il vient de se classer 9^{ème} au championnat d'Europe.

Merci à toute l'équipe du Mini-Racing ainsi que la municipalité pour son aide. Meilleurs voeux à tous pour 2010.



Moto-Club des Esteys

La 9^{ème} édition de la Gurp TT comptant pour le championnat de France moto sur sable se déroulait dimanche 17 janvier sous un soleil radieux et en présence de 20 000 spectateurs.

Un vibrant hommage était rendu lors du départ à Timotei POTISEK précédent vainqueur de l'épreuve, décédé accidentellement en novembre dernier.

Les 400 pilotes ont longuement applaudi le champion disparu tandis que des centaines de ballons blancs sur lesquels étaient inscrits « salut TIM » s'envolaient dans le ciel bleu.

Finalement, c'est Jean-Claude MOUSSE, double vainqueur au Touquet et 3 fois second à Grayan qui remporte l'épreuve.



Le Président Laurent CLUZEAU-BON rappelait que l'organisation d'une telle manifestation nécessite la mise en place de gros moyens : des milliers de mètres de rubalise, des centaines de bottes de paille, un espace paddock digne de ce nom pour les pilotes, des centaines de barrières métalliques et des kilomètres de ganivelles, des passerelles, ... Evidemment tout cela n'est possible que grâce à l'aide efficace de la Municipalité ainsi qu'à celle des 200 bénévoles du Moto Club des Esteys qui doivent être vivement remerciés.

A signaler que la veille 150 VTTistes avaient sillonné les sentiers de la région avec l'aide du Montali...VTT par un temps propice (c'est-à-dire exécrable) à ce genre de sport...





Cyclo-Club Grayan Pointe du Médoc

Le Cyclo Club Grayan Pointe du Médoc a maintenant un an d'existence. Il est à souligner la très bonne ambiance qui règne au sein du club, composé de 30 adhérents, grâce à des relations de franche camaraderie tendant vers un objectif commun qui est la pratique du cyclotourisme en groupe dans les meilleures conditions de solidarité sportive et de sécurité. Toutes les activités programmées en 2009 ont été réalisées dans de très bonnes conditions tant dans le Médoc que hors département démontrant le dynamisme de l'association dès la première année de fonctionnement.



Pour permettre à tous les membres de pouvoir participer aux sorties et y pratiquer le cyclo à son rythme, trois groupes seront constitués en 2010 en fonction de la population présente aux sorties hebdomadaires. Le premier groupe regroupera les cyclistes roulant à 28/30 km/h, le deuxième concernera plus particulièrement ceux qui débutent ou veulent rouler plus tranquillement aux environs de 25 km/h et le troisième pour la promenade/découverte à une allure de 15 à 20 km/h. Le groupe féminin qui s'est constitué cette année continuera ses sorties au même rythme. Ainsi pour l'année 2010 le club continuera à se réunir deux fois par semaine les mercredi et samedi, équipes masculine et féminine ; le 18 avril s'effectuera la sortie sur l'Île d'Oléron, le 1^{er} mai sera organisée la sortie « découverte de la Pointe du Médoc » ouverte aux autres clubs FFCT, le tour de l'estuaire sera reconduit le 16 mai et un séjour de 3 jours est programmé dans les Pyrénées avec comme point d'orgue le franchissement du col du Tourmalet. Le club de Grayan Pointe du Médoc recevra le club d'Objat (Dordogne) les 15 et 16 mai pour une sortie découverte commune.

Concernant la sécurité il est rappelé qu'au club, le port du casque est obligatoire. Cette année, en relais du responsable sécurité départemental, un poste de délégué sécurité est créé au sein du bureau démontrant l'importance que

le club attache à celle-ci. Il est rappelé, si besoin en est, que le cyclotourisme est un sport de pleine nature et que sa pratique est résumée par le triptyque : « tourisme-sport-santé ».

L'esprit qui doit prédominer au cours de chaque sortie club doit être basé sur la camaraderie et la solidarité sportive en tenant compte des aptitudes physiques de chacun et en ayant soin de ne jamais abandonner un membre en difficulté afin de faciliter notamment la pratique d'une activité sportive parfois physiquement et moralement éprouvante.

Renseignements :

05 56 09 64 61 ou 05 56 73 99 12

les Musicomédiens



Au cours de l'année, Les Musicomédiens n'ont pas chômé ! Ils ont mené de front trois spectacles... :

Le vendredi 8 Mai, "Orphée aux Enfers" a été un succès qui a rempli la salle Guy Lartigue, époustouflant le public par le brio des voix, la richesse des décors et des costumes.

Le 18 octobre ils ont donné leur nouveau spectacle : " Fantaisies d'Amour et d'Amitié" petit bébé de leur chef Aurélie Rustique, la délicate jeune pianiste directrice de l'école de Musique de Lesparre. A nouveau gros succès devant une salle comble enchantée par cette nouvelle réussite !

Par ailleurs, "Le Tour du Monde en Chansons " a continué sa tournée dans le Médoc : en tout 15 spectacles sur l'année.

L'année 2010 s'annonce tout aussi prometteuse puisque jusqu'au mois d'août, 20 contrats sont déjà signés.

Bien sûr, les répétitions continuent de plus belle pour présenter une nouvelle production où les Musicomédiens mettront un point d'honneur à nous étonner.



Une nouvelle asso... « La Roulotte des Artistes »



Cette association a pour but de promouvoir et de développer la libre expression par les arts pluridisciplinaires et notamment les arts de la rue et

le théâtre sous forme de stages, d'ateliers, de spectacles vivants...

Elle propose diverses activités :

Atelier théâtre

tous les vendredis de 18h à 19h30
salle socio-culturelle

Lecture à haute voix

tous les samedis de 10h30 à 12h
Maison des Associations

Découverte jonglerie

dès 8 ans
tous les mercredis de 16h à 17h30
salle omnisports

ainsi que ses nouvelles créations pour vos manifestations à venir : maquillages artistiques, histoires nomades, performances d'artistes...

Pour tout renseignement contacter :

La Roulotte des Artistes

Maison des Associations

49, rue des Goélands - 33590 Grayan et L'Hôpital
Tél. : 05 56 09 07 55 et 06 87 94 16 94

Balata Golf Practice



Cette année l'association Balata golf practice a démontré tout son dynamisme tout au long de la saison écoulée. Si le nombre de 400 membres a été dépassé, il faut surtout signaler que de très nombreux pratiquants sont issus des communes de la Pointe du Médoc et forment un noyau solide et actif dont la vitalité est gage de réussite dans les nombreuses actions menées par le club.

Si l'activité principale est tournée vers l'entraînement sur le practice de Grayan et l'Hôpital, la participation de nombreux adeptes aux sorties sur les golfs médocains est à souligner. En effet tout au long de la saison estivale de nombreuses sorties ont été organisées sur les golfs de Margaux, Le Pian Médoc, l'Ardilouse et le Baganais à Lacanau où chaque participant, en fonction de son niveau, a pu exprimer tout son « talent golfique ». Comme l'an passé, le point d'orgue a été le week-end consacré aux portes ouvertes et à l'initiation gratuite de débutants, les 24 et 25 octobre 2009, couplé à l'opération « Elles swingent » parrainée par Clarins et la FFG.

Au cours de ces deux journées, des animations ont été réalisées sur le parcours en même temps que des initiations ont été dispensées sur le practice par le pro Ovide Niveaud. Au total 30 dames, 15 messieurs et 9 enfants ont bénéficié des talents pédagogiques d'Ovide. A noter que les féminines, dans le cadre de « Elles swingent », ont été récompensées par un cadeau de mise en beauté.

Pour 2010 les activités seront reconduites dans des conditions similaires avec toujours pour objectif principal : découverte, initiation et perfectionnement du fait d'un practice dont la qualité s'améliore toujours grâce à une équipe de bénévoles motivés et dynamiques, sans oublier bien sûr l'aide efficace apportée par la commune dans sa mise en valeur. Les très bonnes relations entretenues par la présidente Marie-Ange Rocamora avec les golfs du Médoc permettront de continuer à y pratiquer cette activité dans les meilleures conditions de prix et d'accueil. Nous vous attendons très nombreux dans un beau cadre de verdure pour vous initier ou vous perfectionner sur les tapis du practice de Grayan.

Informations : Tél. 05 56 09 95 24

Courriel : practice.grayan@orange.fr



Le Regain Grayannais

L'assemblée générale qui s'est tenue le 22 janvier 2009, a vu le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, et l'entrée dans l'équipe de Mme REY Annie et de M. JACQUET Marc, élus à l'unanimité des votants. Nous avons enregistré 17 nouvelles adhésions ce qui porte le nombre total d'adhérents à 160. L'année s'est poursuivie avec nos réunions des jeudis à la Maison des Associations et les grands lotos toujours appréciés.

Le repas trimestriel s'est déroulé en mars à l'Hôtel des Pins à l'Amélie. Nous avons réuni une soixantaine de personnes environ pour un repas que tout le monde a bien apprécié.

Le vendredi 8 Mai, nous avons ouvert les festivités de la Fête du Renouveau par le vernissage de l'exposition de dessins et peintures de « l'Atelier de Dessin ». Cette manifestation qui cette année traitait surtout des dessins de caricatures a connu un franc succès malgré le temps maussade.

Nous rappelons que les cours de dessin ont lieu tous les vendredis à partir de 17 h 30 à la Maison des Associations. Bien que ce soit LE REGAIN qui gère cette activité, les cours sont ouverts à tous (jeunes et moins jeunes). Nous bénéficions des conseils d'un professionnel, M. Gauthier JOYEUX ce qui nous permet de progresser rapidement.

Si vous êtes intéressé par cette activité, vous pouvez prendre contact avec : le **Président ou Mme BELTRAMI**
Tél : 05 56 73 99 93 ou 05 56 73 98 82.

Cette année encore, plusieurs personnes du REGAIN ont chanté des comptines aux jeunes enfants dans le cadre des rencontres inter-générationnelles dans le parc de la Maison des Associations

Pour ne pas rompre avec la tradition, le 18 juin nous avons réuni la plupart des adhérents pour notre repas de fin de saison, salle Guy Lartigue.

Après la fête de la musique, une vingtaine de personnes se sont envolées pour la Crète pendant une semaine pour trouver le soleil et le farniente des plages. Elles sont revenues enchantées.

Les activités du club ont repris le 30 août 2009 par un grand loto et nous remercions nos adhérents pour leur fidélité à ces réunions.

En novembre, 2 membres du bureau ont participé à un stage pour apprendre à se servir d'un défibrillateur, en cas de problèmes lors de nos réunions, mais nous souhaitons ne pas avoir à s'en servir.

La bonne gestion des finances a permis cette année encore d'offrir un repas de fin d'année, avec participation, et un petit cadeau pour chacun.



Nous avons malheureusement perdu quelques fidèles adhérents au cours de l'année et nous présentons à leur famille toutes nos condoléances.

Pour l'année 2010, nos réunions du jeudi après midi continueront à rassembler un bon nombre d'adhérents, soit pour participer au loto ou jouer aux cartes.

Notre repas trimestriel en mars se fera au restaurant qui n'a pas encore été choisi. Les détails vous seront communiqués dès que possible.

Nous espérons pouvoir monter un voyage, soit en France soit à l'étranger, mais nous avons de plus en plus de difficulté à réunir un nombre suffisant pour avoir un prix intéressant.



COMMUNIQUÉS

Quelques rappels

Il est rappelé que **les dépôts sauvages, même de débris de jardins, sont strictement interdits** (notamment celui situé près du Balata Golf).



Il est possible de faire brûler des déchets verts, après autorisation préalable souscrite à la mairie en respectant certaines conditions :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage,
- Utilisation d'un dispositif clos (incinérateur de jardin ou équivalent),
- Respect des périodes strictement interdites (du 15 mars au 30 avril inclus et du 1^{er} juillet au 30 septembre inclus),

- Respect des interdictions temporaires émises lors d'une période à risque aggravé (répondeur préfectoral : 05 56 09 66 75),

- Vitesse du vent inférieur ou égale à 18 km/h (5m/s),
- Présence d'un moyen d'extinction approprié à proximité immédiate (arrosoir, tuyau d'arrosage, etc., ...)
- Surveillance permanente jusqu'à extinction complète du foyer.

Vous pouvez trouver toutes les informations relatives aux incinérations dans votre mairie ou sur le **site de la préfecture www.gironde.pref.gouv.fr** ou sur le **site de la DFCI www.dfci-aquitaine.fr**

Par ailleurs, les horaires d'ouverture de la déchèterie de Vensac sont les suivantes :

Jusqu'au 7 mars 2010 inclus
du mardi au samedi de 13h30 à 17h30

Du 8 mars au 5 septembre 2010 inclus
le mardi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30
les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Renseignements administratifs

3939 allo service public et **www.service-public.fr**



Ces deux services informent les usagers sur les sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches. Ils orientent également vers les organismes administratifs compétents pour renseigner les administrés ou pour traiter leurs démarches administratives.

Smicotom infos



Les emballages étant triés manuellement, **il est formellement interdit de déposer des seringues dans les bacs à couvercle jaune** pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Elles présentent des risques infectieux et ne doivent en aucun cas être jetées dans ce bac.



Depuis 3 ans qu'il est distribué, le nombre de foyers équipés de bio seau ne cesse de croître. Pratique, hygiénique et livré avec des poches compostables, votre bio seau vous changera le tri des déchets de cuisine.

Pour pouvoir avoir le vôtre, il vous suffit de le demander par courriel (contact@smicotom.fr) en précisant vos noms, adresse et coordonnées téléphoniques **ou par téléphone au 05 56 73 27 40**



La société Le Relais de Gironde récupère principalement les vêtements, chaussures, le linge de maison. Ils sont ensuite triés et suivant leur état seront aiguillés vers la friperie ou seront recyclés en isolant thermique et acoustique pour le bâtiment.

Des collecteurs sont implantés dans plusieurs communes du SMICOTOM. **Vous trouverez la liste des collecteurs dans votre mairie ou sur le site internet www.smicotom.fr** rubrique *collectes sélectives*.

A votre service, le conciliateur de justice

Le Conciliateur de Justice est à votre disposition pour vous aider, à résoudre, sans aucun formalisme, ni frais, les différends nés entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne : querelles de voisinage, conflits entre un particulier et un professionnel, ou entre locataire et propriétaire, litiges relatifs à la consommation...

- Pour obtenir un rendez vous : aucune formalité n'est requise. Il suffit de contacter par téléphone ou en se rendant sur place, le service chargé de prendre ses rendez vous.

- L'intervention du Conciliateur de Justice peut-être mise en mouvement par toute personne animée d'une intention de trouver une solution amiable.

- Il ne peut pas intervenir dans les conflits avec l'Administration, pour tous les litiges qui concernent l'état civil ou les infractions pénales.

- La mission du Conciliateur de Justice consiste à entendre les intéressés et à les aider à trouver, ensemble, une solution équitable qui convienne à tous et mettant un terme définitif à leur litige. Si un accord est trouvé, un procès verbal peut-être rédigé dont l'original est envoyé au greffe du Tribunal d'Instance et un exemplaire est remis à chaque partie.

- Le Conciliateur de Justice dépend du Ministère de la Justice, est tenu au secret professionnel mais est bénévole. Son intervention est entièrement gratuite, rapide et peut vous épargner dans bien des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès.

Votre Conciliateur de Justice est : Mme Claire CHAMFEUIL . Elle reçoit les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à partir de 9h30 à la Communauté des Communes « Cœur du Médoc », 10 Place Maréchal Foch, 33240 Lesparre. Tél. rendez vous : 05 56 41 66 60 Les 3^{ème} ou 4^{ème} vendredi du mois à partir de 8h30 à la Mairie de St-Vivien de Médoc. Tél. rendez vous : 05 56 09 40 17

numéros utiles...

Mairie de Grayan :

Tél. 05 56 09 43 01

Fax. 05 56 09 54 73

E-mail :

mairie.de.grayan.et.lhopital@wanadoo.fr

site : www.grayan.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi inclus
9 h – 12 h 30 et 13 h – 17 h.
- Vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h – 16 h
- Samedi : 9 h – 12 h 00

Bureau de Poste de Grayan :

Tél. 05 56 09 44 81

Polyclinique Mutualiste de Lesparre :

Tél. 05 56 73 10 00

Sapeurs-Pompiers : Tél. 18 ou 112 SAMU : Tél. 15

Gendarmerie de Saint-Vivien :

17 ou Tél. 05 57 75 03 55

Médecin Grayan

Dr Thierry VERHOEFF : Tél. 05 56 09 62 44

Centre anti-poison : Tél. 05 56 96 40 80

Hôpital des enfants : Tél. 05 56 79 56 79

Camping du Gurg : Tél. 05 56 09 44 53

Poste de secours du Gurg : Tél. 05 56 09 43 10

CAP 33 : Tél. 05 56 09 50 22

Cie Générale des Eaux : Tél. 05 56 09 40 44

Préfecture de la Gironde : Tél. 05 56 90 60 60

Sous-préfecture de Lesparre : Tél. 05 56 41 00 20

Crossa (Sauvetage en Mer) : Tél. 05 56 09 82 00

Bibliothèque : Tél. 05 56 09 58 29

Météo Marine, Surf et plages :

Tél. 08 36 68 08 33

bulletin municipal n° 17 – 2^{ème} semestre 2009



BACS

HORAIRES DES TRAVERSÉES 2009-2010 (jusqu'au 25 mars 2010)

PERIODES	DEPART LE VERDON	DEPART ROYAN
Du 25 mars 2009 au 25 juin	7h15 - 8h55 - 10h25 - 11h55 13h25 - 15h10 - 16h40 18h25 - 19h55	7h50 - 9h30 - 11h00 - 12h30 14h00 - 15h45 - 17h15 19h00 - 20h30
Du 26 juin au 31 août	Premier départ 6h30 ROTATIONS CONTINUES 2 navires un départ toutes les 30 à 45 minutes environ Dernier départ 20h30	Premier départ 7h15 ROTATIONS CONTINUES 2 navires un départ toutes les 30 à 45 minutes environ Dernier départ 21h15
Du 1er septembre au 21 septembre	7h15 - 8h55 - 10h25 - 11h55 13h25 - 15h10 - 16h40 18h25 - 19h55	7h50 - 9h30 - 11h00 - 12h30 14h00 - 15h45 - 17h15 19h00 - 20h30
Du 22 septembre au 22 octobre	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10h15 - 12h00 - 15h00 - 17h15 - 19h15
Du 23 octobre au 2 novembre	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 15h45 - 17h15 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 12h30 - 14h25 - 15h45 - 17h15 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10 h15 - 12h00 - 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15
Du 3 novembre 2009 au 25 mars 2010	En semaine : 7h15 - 9h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h00 - 9h45 - 11h30 - 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine : 7h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis, dimanches, jours fériés : 8h30 - 10 h15 - 12h00 - 15h00 - 17h15 - 19h15

RENSEIGNEMENTS : (Le Verdon) 05 56 73 37 73 ou (Royan) 05 46 38 35 15